

ment et nous voulons continuer à l'accabler et à pomper l'eau du puits plus vite qu'il ne se remplit. C'est comme si nous essayions de pomper plus d'eau qu'il n'en arrive dans le puits et naturellement, son niveau a baissé. Maintenant, parce qu'on approche dangereusement du fond en ce qui concerne certaines industries, des cris d'alarme s'élèvent bien entendu. Mais voilà pourtant comment nous avons agi vis-à-vis de nous-mêmes toutes ces années dernières et le gouvernement se trouve comme je l'ai dit, sans politique sur la propriété étrangère, sans politique d'expansion industrielle et on nous demande d'approuver le projet d'une Corporation de développement du Canada dont nous sommes saisis.

C'est surtout pourquoi j'ai sévèrement critiqué cette proposition. Je ne traite pas la question du degré de propriété étrangère qui devrait être permise ni du nationalisme économique répandu au Canada. Tout ce que je fais c'est de critiquer une proposition qui nous arrive soudainement et qui a été placée sous une cloche de verre, pour ainsi dire. On nous demande d'accepter un bill pour guérir quoi. Nous n'en savons rien, parce qu'on ne nous a pas renseignés sur la politique.

Je suppose que le bill sera en délibération à la Chambre pendant quelque temps et au comité pendant quelque temps. Peut-être qu'au moment où le public en entendra parler ou aura l'occasion de le lire, il aura aussi le rapport que prépare le ministre du Revenu national (M. Gray) donnant une idée de l'optique du gouvernement en matière de propriété étrangère. Il est temps, je crois, que le ministre des Finances modifie sa façon de penser quant aux projets fiscaux qu'il doit dévoiler à la fin d'avril ou au début de mai, afin que nous puissions alors connaître la situation de l'investisseur canadien et les impôts qu'il aura à payer. Tout ce que je puis dire, c'est que nous n'allons pas expédier ce bill, car il y a des foules de questions à poser et autant de réponses à attendre avant d'être en mesure de l'accepter.

**M. Max Saltsman (Waterloo):** Monsieur l'Orateur, après avoir attendu pendant huit ans la création d'une corporation de développement du Canada, nous avons fini par obtenir un bill et, bien sûr, la grande question qui se pose est celle de savoir pourquoi le gouvernement s'est donné cette peine, puisque ce bill ne nous apporte pas grand-chose et que je n'aurai guère à dire en sa faveur. En faisant cette remarque, il importe que je m'explique, car le Nouveau parti démocratique réclame depuis de nombreuses années une corporation de développement du Canada.

Mais le bill à l'étude ne répond pas aux conditions que devrait remplir une telle société. Lorsque nous examinons ce bill, tout ce que nous voyons, c'est une mesure prise dans un but de propagande. A mon sens, ce bill vise à dissiper les appréhensions croissantes qui se manifestent au Canada à propos de la propriété étrangère. Ce bill semble destiné à endormir les Canadiens. Il est une réponse à cette levée de boucliers qui signifie que nous nous trouvons dans une situation désespérée et qu'il faut faire quelque chose. Aussi le parti libéral a-t-il décidé d'offrir quelque chose. Malheureusement, ce quelque chose n'est rien d'autre qu'une trompeuse plaisanterie, guère plus qu'un mirage proposé à une opinion publique aux abois.

On nous a expliqué—davantage peut-être que d'autres choses—ce que ce bill n'accomplira pas. On nous en a montré en quelque sorte les grands aspects négatifs. Le ministre a fait de son mieux pour rassurer tout le monde au Canada quant à ce que le bill ne réalisera pas. Il ne nous permettra pas de racheter le Canada. Il en fait un argument, mais personne n'a vraiment demandé de racheter le Canada. C'est l'avenir qui nous préoccupe, mais le genre de bill que nous présente le ministre n'est pas conçu pour régler ce problème.

• (9.20 p.m.)

Avant de créer la CDC, il faut imposer une limite à la propriété étrangère au Canada. Si l'industrie canadienne est tombée aux mains d'étrangers c'est, entre autres, parce que nous n'avons pas de lois limitant la propriété étrangère, et, faute de ces lois, il est toujours plus avantageux, plus logique et plus rentable pour l'acheteur étranger d'acheter une compagnie et de l'intégrer à une société internationale, que pour les Canadiens. Un des orateurs qui m'ont précédé a prétendu que nos mesures fiscales n'encouragent pas les ventes aux étrangers. C'est le contraire qui est vrai, mais il ne l'admettra probablement pas.

C'est probablement l'absence d'un impôt sur les gains de capital qui a contribué à la vente des entreprises canadiennes, en raison de l'avantage extraordinaire qu'offrent nos lois fiscales en vertu desquelles les gains de capital découlant de la vente d'une compagnie ne sont pas imposables. Si nous avions eu un impôt sur les gains de capital dans le passé, le problème auquel nous faisons face actuellement ne serait peut-être pas aussi grave. Nous avons donc besoin de cadres et de restrictions précises quant à la propriété étrangère, notamment de lois concernant la proportion de propriété étrangère au Canada. Le succès de tout système l'impose.

Il me semble fort étrange que dans notre société ce soient nos hommes d'affaires qui s'opposent davantage à la restriction de la propriété étrangère au Canada. Il suffit de noter les instances des porte-parole des hommes d'affaires canadiens qui se présentent devant un comité de la Chambre des communes pour constater combien ils sont résolus à lutter contre l'adoption d'un projet de loi sur la propriété étrangère. Il y a des exceptions. Walter Gordon et des nationalistes conservateurs de Toronto avaient d'autres opinions là-dessus. La raison est simplement qu'en limitant la propriété étrangère, on réduit le nombre de possibilités et le nombre d'acheteurs éventuels sérieux.

Nous ne devons pas nous faire d'illusions sur le souci des hommes d'affaires canadiens pour l'intérêt national. Peut-être ne devrions-nous pas nous y attendre non plus, parce que ce sont eux qui ont senti que le genre d'économie que nous avons aujourd'hui, l'absence de restrictions sur la propriété étrangère et sur la possibilité de faire des profits, favorisait l'entreprise axée sur le gain.

Ce bill exclut aussi expressément l'assistance aux petites entreprises. Je ne sais pas pourquoi il fallait que le ministre des Finances (M. Benson) se donne tant de mal